

## RAPPORT DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

**2018/2019**

Au cours de la saison 2018/2019 la Commission a siégé en réunion plénière le 22 Mars 2019 et le 15 Avril en réunion mail-téléphone.

Lors de ces réunions et suite aux visites effectuées par ses membres, la Commission a proposé les classements ou confirmation de classements suivants :

### TERRAINS

Confirmation de classement en niveau 3 : 1

Confirmation de classement en niveau 5 : 7

Confirmation de classement en niveau 5Sye : 1

Confirmation de classement en niveau 6 : 2

Changement de niveau de classement de 6 en 5 : 1

Changement de niveau de classement de 5 en 6 : 2

Classement initial en niveau Foot A11 : 2

**Total** **16**

### GYMNASES

Classement Initial en niveau Futsal 4 : 1

### ECLAIRAGES

Confirmation de classement éclairages Fédéraux (E1 à E4) : 8

Confirmation de classement éclairages E5 : 28

Classement Initial en niveau E5 : 1

Confirmation de classement éclairage EFOOT A11 : 3

Classement Initial en niveau EFUTSAL 2 : 1

**Total** **41**

Au cours de la saison 2018/2019, la commission a déposé auprès de la Fédération  
**13 dossiers FAFA.**

### EQUIPEMENTS

**Dossier : 8611181101 – Mairie d'AGONGES – Stade Municipal – NNI 03 002 02 01**

Sécurisation d'une installation – main courante.

**Dossier : 8611181106 – Mairie d'AGONGES – Stade Municipal – NNI 03 002 02 01**

Sécurisation d'une installation – clôture de l'installation.

**Dossier : 8611181107 – Mairie d'AGONGES – Stade Municipal – NNI 03 002 02 01**

Sécurisation d'une installation – Pare ballons.

**Dossier : 8611190301 – Mairie de MALICORNE – Stade des AURAPINS – NNI 03 159 01 01**

Sécurisation d'une installation – main courante.

**Dossier : 8611190302 – Mairie de MALICORNE – Stade des AURAPINS – NNI 03 159 01 01**

Sécurisation d'une installation – Pare ballons.

**Dossier : 8611190303 – Mairie de MALICORNE – Stade des AURAPINS – NNI 03 159 01 01**

Sécurisation d'une installation – Abris de touche.

**Dossier : 8611190304 – Mairie de POUZY MESANGY – Stade de la CHAPELLE – NNI 03 210 01 01**

Création ou mise conformité d'un ensemble vestiaires.

**Dossier : 8611190305 – Mairie du MAYET DE MONTAGNE – Stade du LAC – NNI 03 165 01 01**

Création d'un éclairage E5.

**Dossier : 8611190306 – Mairie de GARNAT SUR ENGIEVRE – Stade Municipal – NNI 03 120 01 01**

Création d'un Club House.

**Dossier : 8611190307 – Mairie de GARNAT SUR ENGIEVRE – Stade Municipal – NNI 03 120 01 01**

Création ou mise en conformité d'un ensemble vestiaire.



**Dossier : 8611190308 – Mairie de BROUT VERNET – Stade Municipal – NNI 03 043 01 01**

Sécurisation d'une installation – Abris de touche.

**Dossier : 8611190401 – Mairie de TARGET – Stade de la RAMBIERE – NNI 03 277 01 01**

Sécurisation d'une installation – Abris de touche.

**Dossier : 8611190501 – Mairie de COSNE d'ALLIER – Stade des VARENNES – NNI 03 084 01 01**

Sécurisation d'une installation – Abris de touche.

### TRANSPORT

**Dossier : 8611190101 – DISTRICT DE L'ALLIER DE FOOTBALL**

Acquisition d'un véhicule de transport.

.....

**La Commission Départementale rappelle que pour tout projet concernant les Terrains et leurs équipements ; les éclairages, une concertation préalable est nécessaire afin d'éviter toutes erreurs préjudiciables à un classement aux normes fédérales ou entraînant des travaux injustifiés.**

**Elle rappelle également aux clubs, propriétaires privés et aux collectivités locales que seuls les Terrains et installations sportives conformes au règlement et classés par la FFF peuvent être utilisés en compétitions officielles et suivant le niveau de compétition pratiqué.**

Je remercie les collectivités et les clubs pour le bon accueil réservé lors de nos visites, mes collègues de la Commission pour leur implication et la qualité de leur travail, le service administratif du District pour sa gestion rigoureuse de nos dossiers.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

**Michel DUCHER**

**Président CDTIS**

-